

Conseil de Gestion du Watt Citoyen

Mardi 16 mai 2017, 20h à Aubais

Relevé de décisions

Présents (8 personnes) :

- Jean-Baptiste Boinet (LUXEL)
- Clarisse Dulac (Enercoop LR)
- Guilhem Gibert
- Philippe Gouillart
- Christian Mercier
- Régis Ollagnier
- Karine Prunier
- Sophie Setbon-Cuisinier

Absents excusés (4 personnes) :

- Sylvie Anoï
- Josiane Flattet (ATTAC Nîmes)
- Max Guy
- Antoine Rousseau

Personnalités invitées : Céline Rousseau

1. Choix d'un expert comptable pour la SAS « Le Watt Citoyen »

En conformité avec le code du commerce, le Watt Citoyen décide de s'appuyer sur l'expertise du cabinet de Christian Llopis, à Aubais, pour une prestation annuelle de 1500€ (coût HT).

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 8

Le choix de l'expert comptable est validé à l'unanimité.

2. Budget Communication

Afin de mener des actions de communication en direction d'éventuels souscripteurs du parc photovoltaïque, le conseil de gestion du Watt Citoyen vote un budget de 2500€TTC pour la réalisation d'une vidéo, de stickers et de 1000 flyers. La réalisation de ce travail est confié à Karine Prunier, Sophie Setbon-Cuisinier et Céline Rousseau.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 8

L'autorisation de dépenses pour la communication est validée à l'unanimité.